

# CHEMINEMENT PIETON NORD PLACE JEAN JAURÈS

Présentation du déroulement des travaux  
d'aménagement de voirie, entre la rue Jacquemart  
et le boulevard Marx Dormoy

## **SOMMAIRE :**

### **I- Rappel des objectifs et principes d'aménagement**

**1- Situation actuelle**

**2- Objectifs du projet**

**3- Principes d'aménagement retenus**

### **II- Présentation du déroulement des travaux**

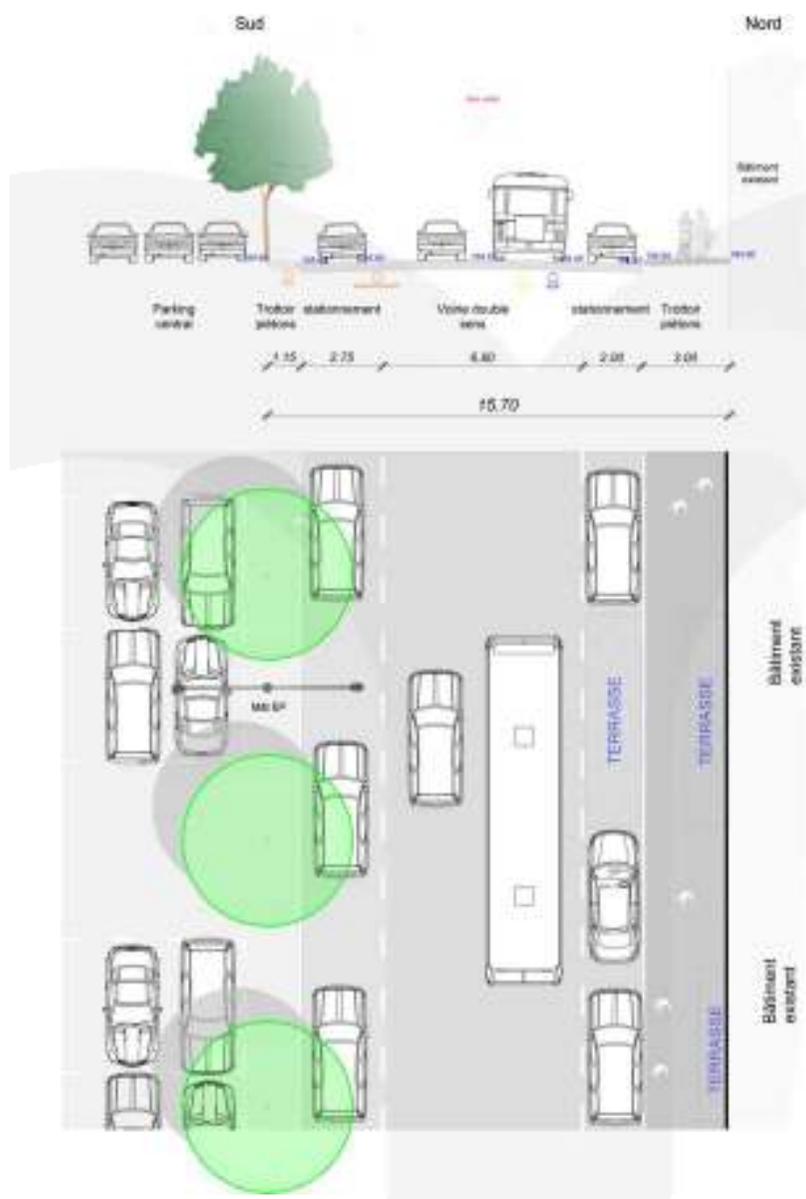
**1- Nature des travaux et contraintes spécifiques**

**2- Organisation du phasage des travaux**

**3- Planning prévisionnel des travaux**

# **RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT**

# 1- SITUATION ACTUELLE



## Problèmes :

- Incohérence entre continuités piétonnes et extension des commerces ;
- Occupation et aménagement de l'espace compliqués ;
- Circulation piétonne difficile ;
- Matériaux peu homogènes et souvent vieillissants

## 2- OBJECTIFS DU PROJET

**Le projet du cheminement piéton Nord de la place Jean Jaurès prend en compte les objectifs suivants :**

- Amélioration des déplacements des modes actifs Est/Ouest (cycles, piétons...) ;
- Requalification du trottoir Nord ;
- Mise en sécurité des circulations (piétons et véhicules) ;
- Mise en valeur des commerces et du cheminement piéton  attractivité de la ville ;
- Mise aux normes des cheminements piétons, des accès aux commerces, des places PMR et des aires de livraison ;
- Réorganisation des aires de livraison et des places PMR ;
- Renforcement de l'axe piéton entre la rue Pierre Sémard et la place Ernest Gailly



## 3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

*Définitions*

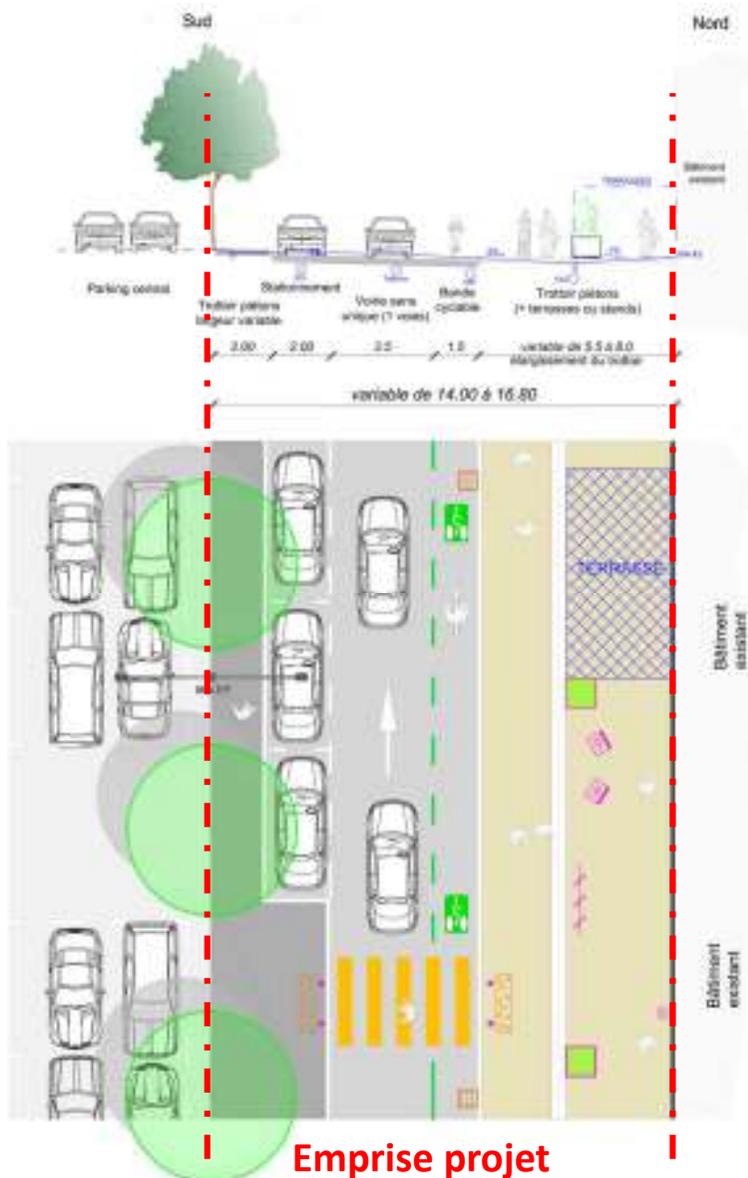
Le projet du cheminement piéton Nord de la place Jean Jaurès est défini suivant les principes d'aménagement suivants :

- Elargissement du trottoir nord pour le porter à une dimension comprise entre 5 et 8 m ;
- Mise en valeur et extension possible des terrasses grâce à l'espace disponible ;
- Mise en place d'une ligne structurante pavée sur le trottoir, permettant de dissocier les espaces de chalandise de l'espace plus circulé ;
- Continuité des trottoirs aux intersections type « trottoir traversant » (sauf au-devant des nœuds routiers importants) ;
- Passage d'une double voie à sens unique à une simple voie + bande cyclable ;
- Création d'un trottoir au sud de la voie, le long des stationnements ;
- Création d'une " Zone 30 " entre la rue Jacquemart et la rue de la République.



# 3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

*Profil type*



### 3- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

*Perspective d'ambiance*

**Perspective d'ambiance : vue générale**



# **PRESENTATION DU DEROULEMENT DES TRAVAUX**

# 1- NATURE DES TRAVAUX ET CONTRAINTES SPECIFIQUES

## - Nature et volume des travaux :

- Démolition de chaussée et trottoirs 7010 m<sup>2</sup> ;
- Réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs 790 m ;
- Pose de bordures et caniveaux 2250 m ;
- Construction de trottoir en enrobés (sud) et béton désactivé (nord) 5550 m<sup>2</sup> ;
- Construction de chaussée (enrobés, sauf béton aux carrefours) 4270 m<sup>2</sup> ;
- Pose de mobilier urbain (potelets, corbeilles, banc...) 300 unités.

## - Chiffres clés :

- Longueur du chantier : 500 m ;
- Surface nouvellement revêtue : 9800 m<sup>2</sup> ;

## Contraintes spécifiques au site et à l'opération :

- Maintenir à tout moment l'accès piétons aux commerces, dans le respect de la réglementation PMR ;
- Limiter au minimum les déviations et perturbations de la circulation actuelle ;
- Respecter un délai de réalisation de 23 semaines maximum : de fin janvier à début juillet.

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

*Principe de phasage*

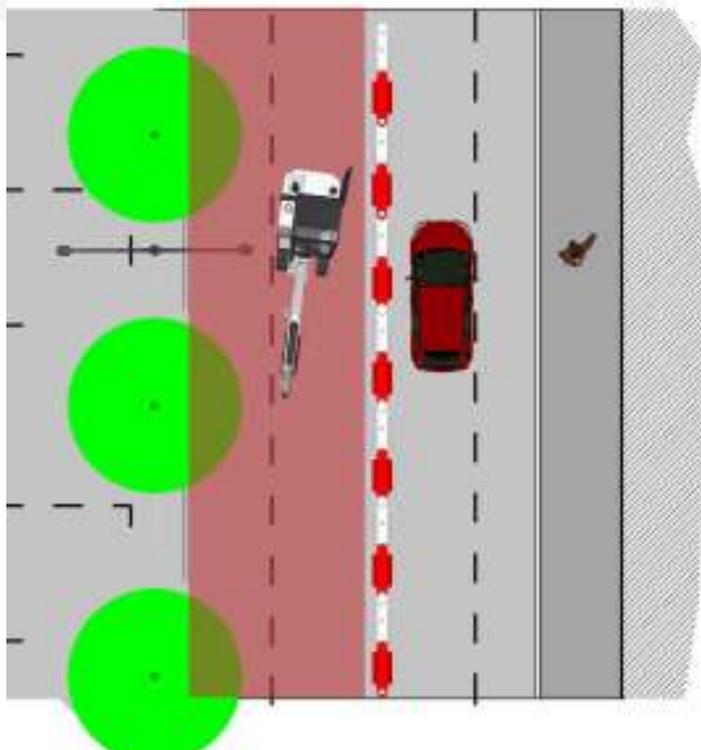
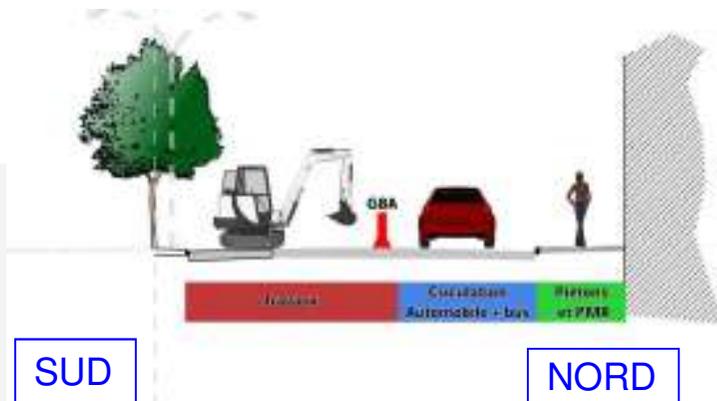
### - Principe général de phasage :

- Chantier décomposé en 2 zones géographiques : zone Ouest de Jacquemart à République, zone Est de République à Dormoy ;
- Déroulement du chantier décomposé en 7 phases de travaux déclinées sur les 2 zones ;
- Articulation de 4 dispositifs de travaux différents, pouvant s'appliquer lors de chaque phase suivant les zones, afin de maintenir l'accès piétons aux commerces, ainsi que de réduire le temps de fermeture à la circulation automobile ;
- Réalisation des travaux d'Ouest en Est sur chaque zone ;
- Libération au plus tôt des zones terminées ;

### - 4 dispositifs de travaux :

1	2	3	4
Circulation maintenue			Circulation à dévier
Accès PMR et commerces maintenus			

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 1*



### **TRAVAUX ZONE SUD POUR CREATION D'UNE VOIE TEMPORAIRE DE CIRCULATION**

#### Travaux zone sud :

- Dépose des îlots de stationnements existants, parcmètres, etc..
- Réalisation des réseaux sur cette zone ;
- Constitution d'une chaussée provisoire.

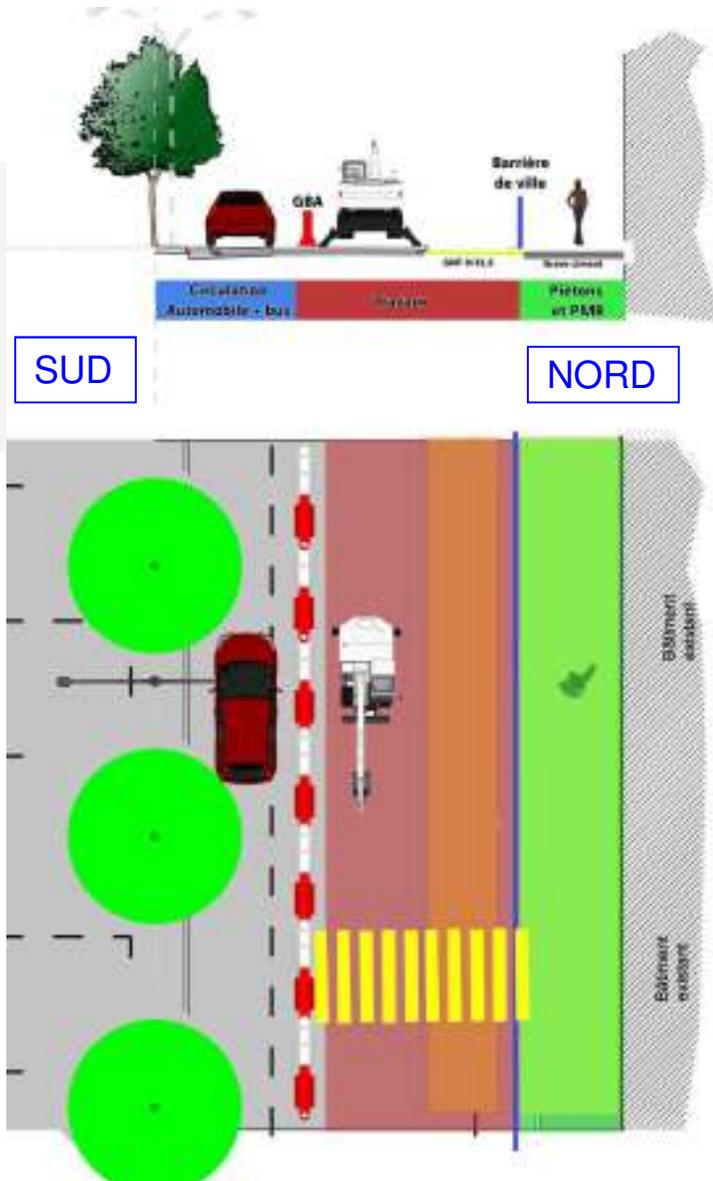
#### Circulation automobile :

- Maintenue sur une voie (nord) ;
- Mise en place de barrières GBA.

#### Circulation piétonne PMR :

- Non impactée.

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 2*



### ***TRAVAUX SUR TROTTOIRS***

#### A- Travaux initiaux :

- Décroubage devant commerces et réalisation immédiate d'une bande en grave ciment (mise en place dispositifs à l'avancement).

#### B- Travaux :

- Réalisation des bordures, caniveaux, réseaux et GNT 0/31,5 (partie sud futur trottoir) ;
- Mises à la cote.

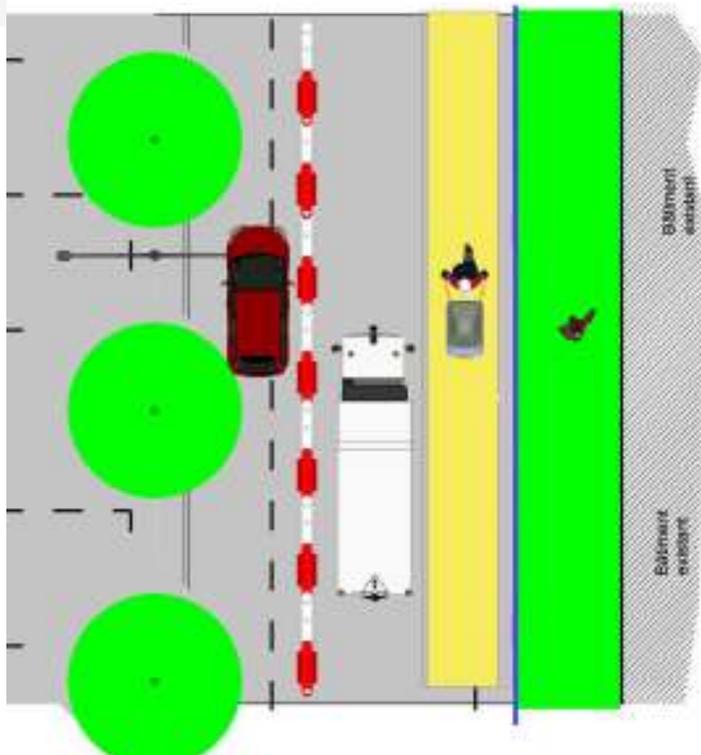
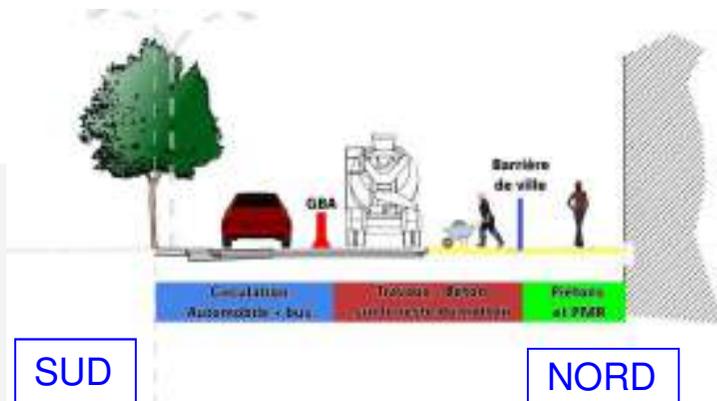
#### Circulation automobile :

- Maintenu sur la voie provisoire sud réalisée lors dispositif type 1 ;
- Mise en place barrières GBA ;

#### Circulation piétonne PMR :

- A : Mise en place de passerelles pour accès PMR commerces en raison de la différence de niveau de seuils ;
  - B : Mise en place de barrières de ville ;
- Circulation sur bande de 3 m de grave ciment en façade réalisée en A.

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 3*



### ***BETON DESACTIVE SUR TROTTOIR NORD***

#### A- Travaux initiaux (50 ml/j) :

- Coulage d'une bande de béton de 3 m en façade, devant commerces ;
- Mise en place de passerelles d'accès aux commerces accessibles PMR.

#### B- Travaux :

- Coulage du béton désactivé sur ensemble des circulations piétonnes hors façades.

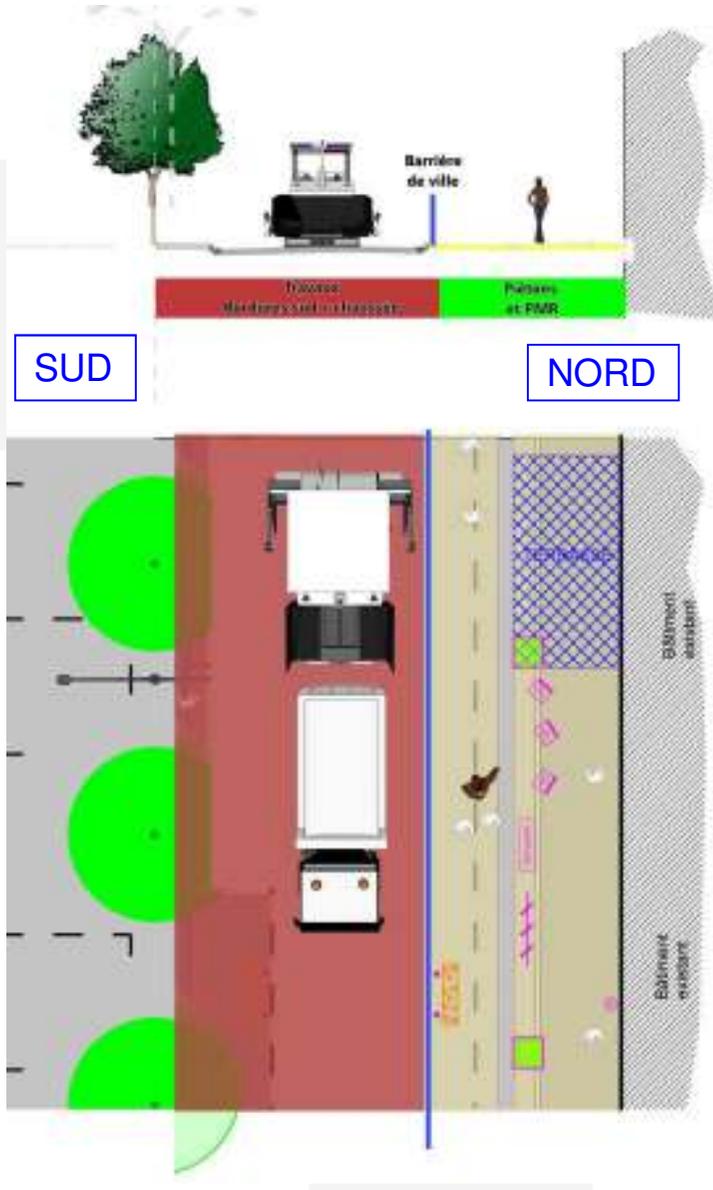
#### Circulation automobile :

- Maintenu sur la voie provisoire sud réalisée lors dispositif type 1 ;
- Maintien barrières GBA.

#### Circulation piétonne PMR :

- A : Mise en place de passerelles pendant le séchage du béton : 1 j ;
  - B : Mise en place barrières de ville ;
- Circulation sur bande de 3 m de béton en façade réalisé en A.

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Dispositif de type 4*



### **TRAVAUX DE CHAUSSEES**

#### Travaux :

- a/- Réalisation des bordures et trottoir côté sud ;
- b/- Rabotage/ décroustage des chaussées, terrassements, couche de forme ;
- c/- Réalisation des carrefours en béton désactivé.
- d/- Réalisation des revêtements en enrobés en section courante ;

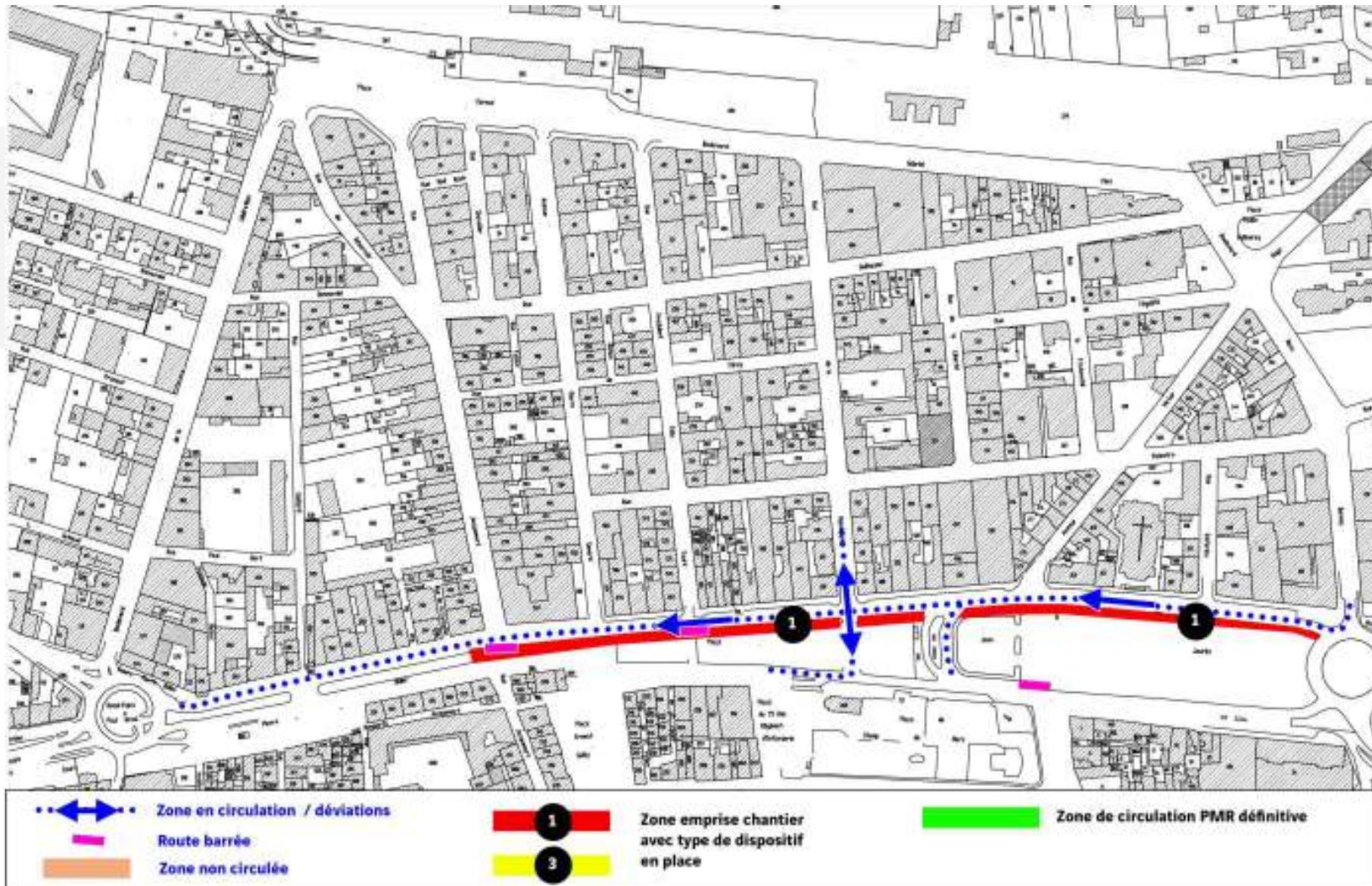
#### Circulation automobile :

- Mise en place de déviations suivant zones de travaux ;

#### Circulation piétonne PMR :

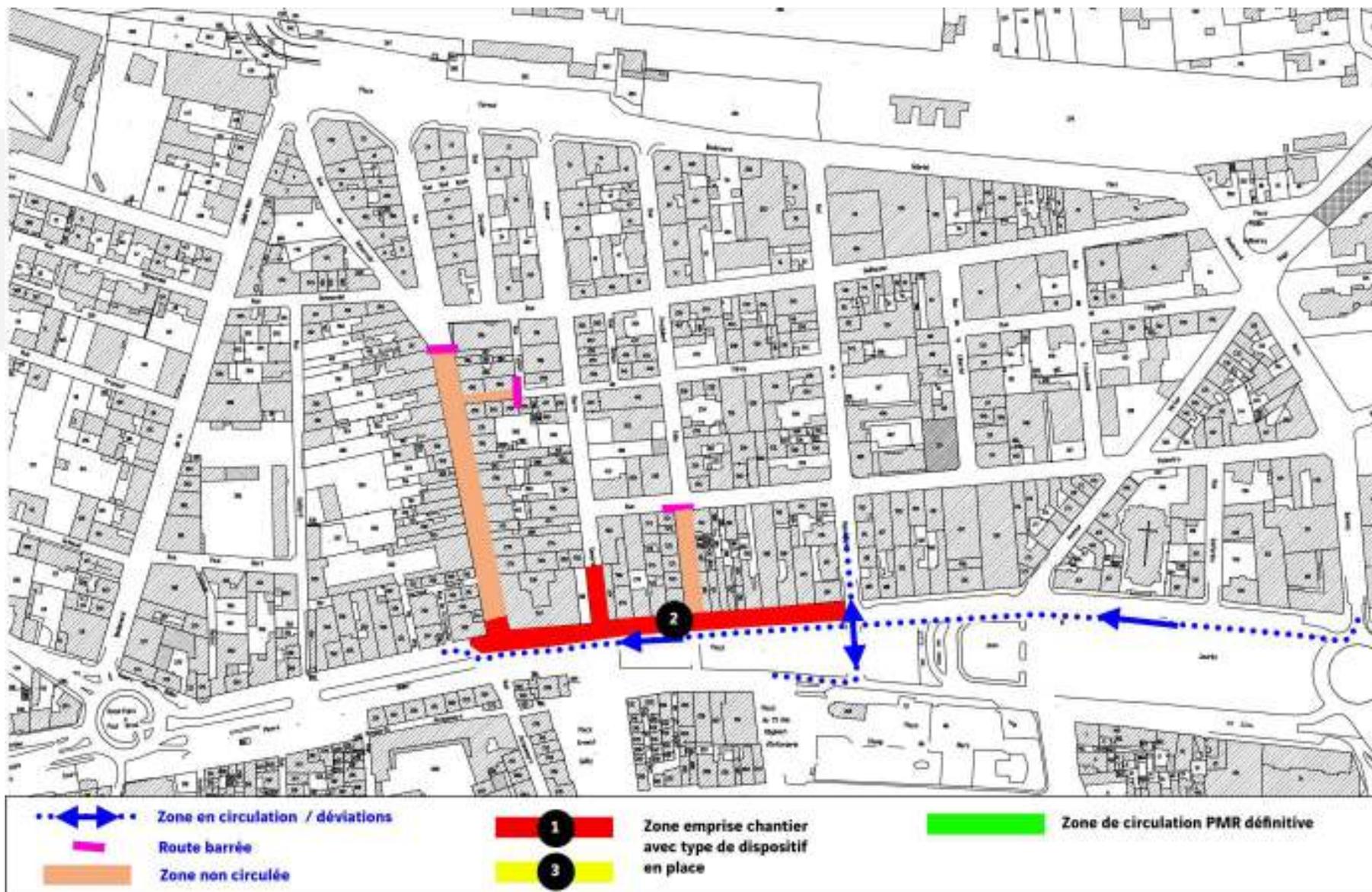
- Hors chantier : sur trottoir nord en béton désactivé.

## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 1*



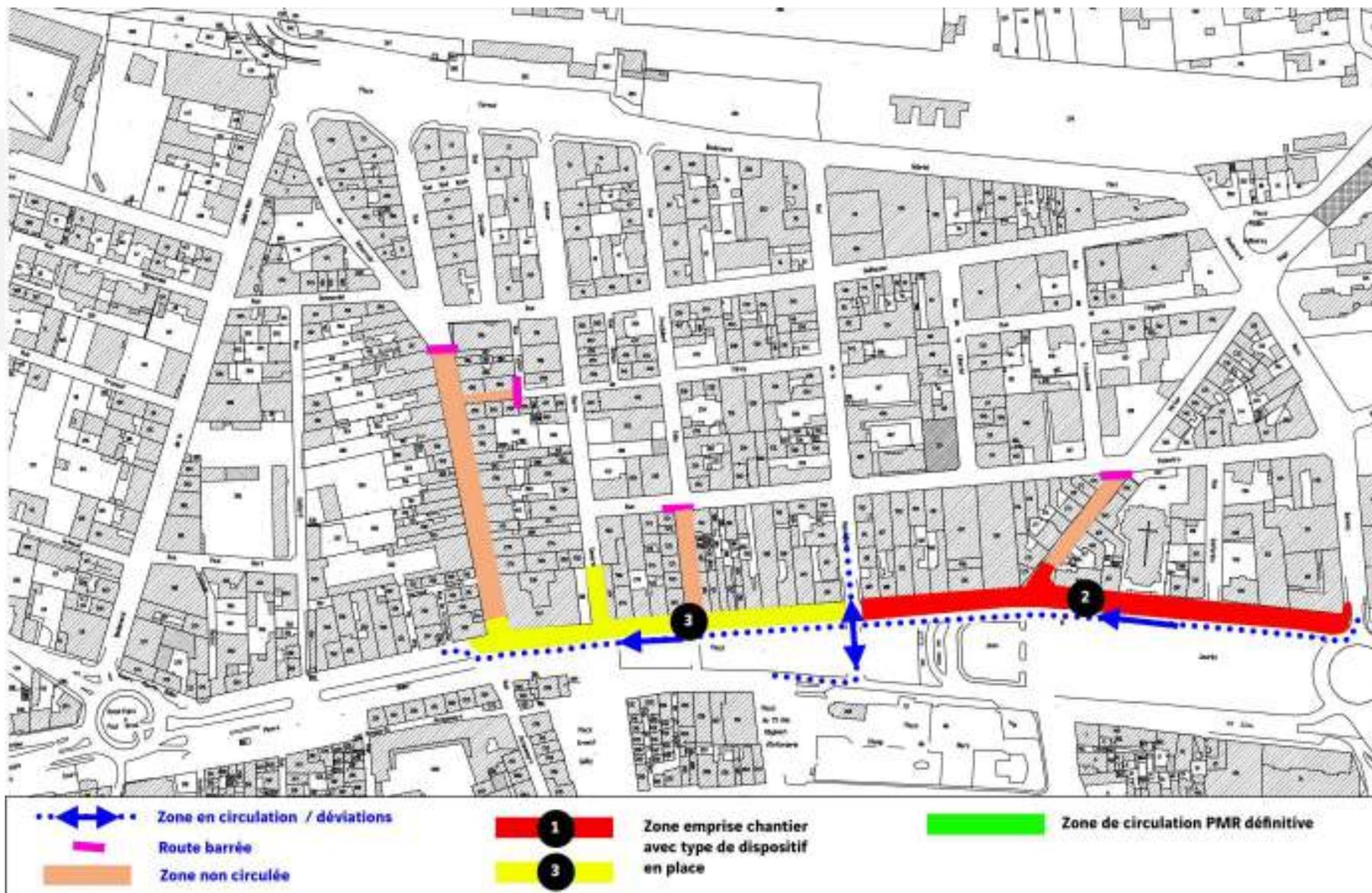
## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

*Phase 2*



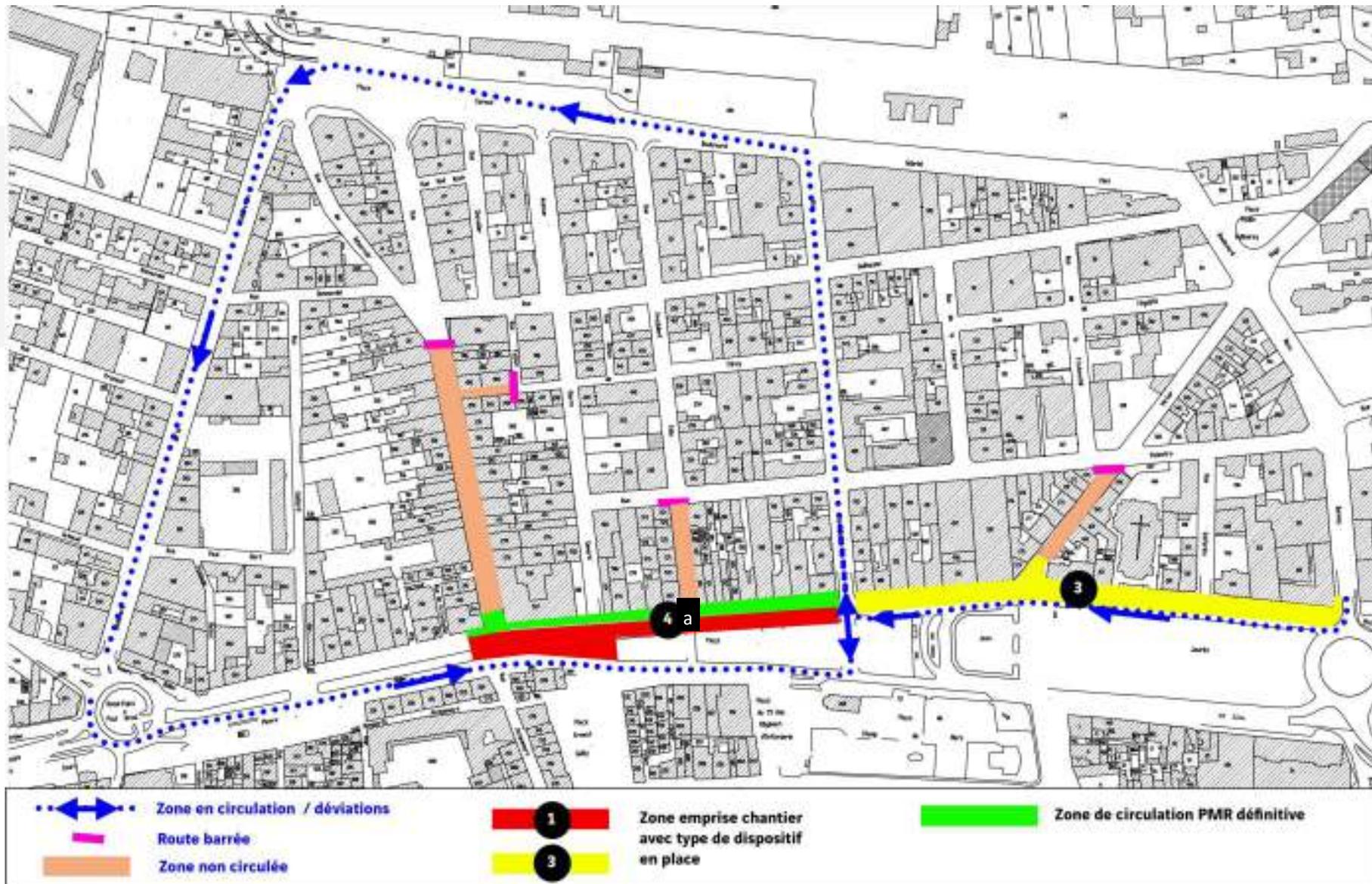
## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

*Phase 3*

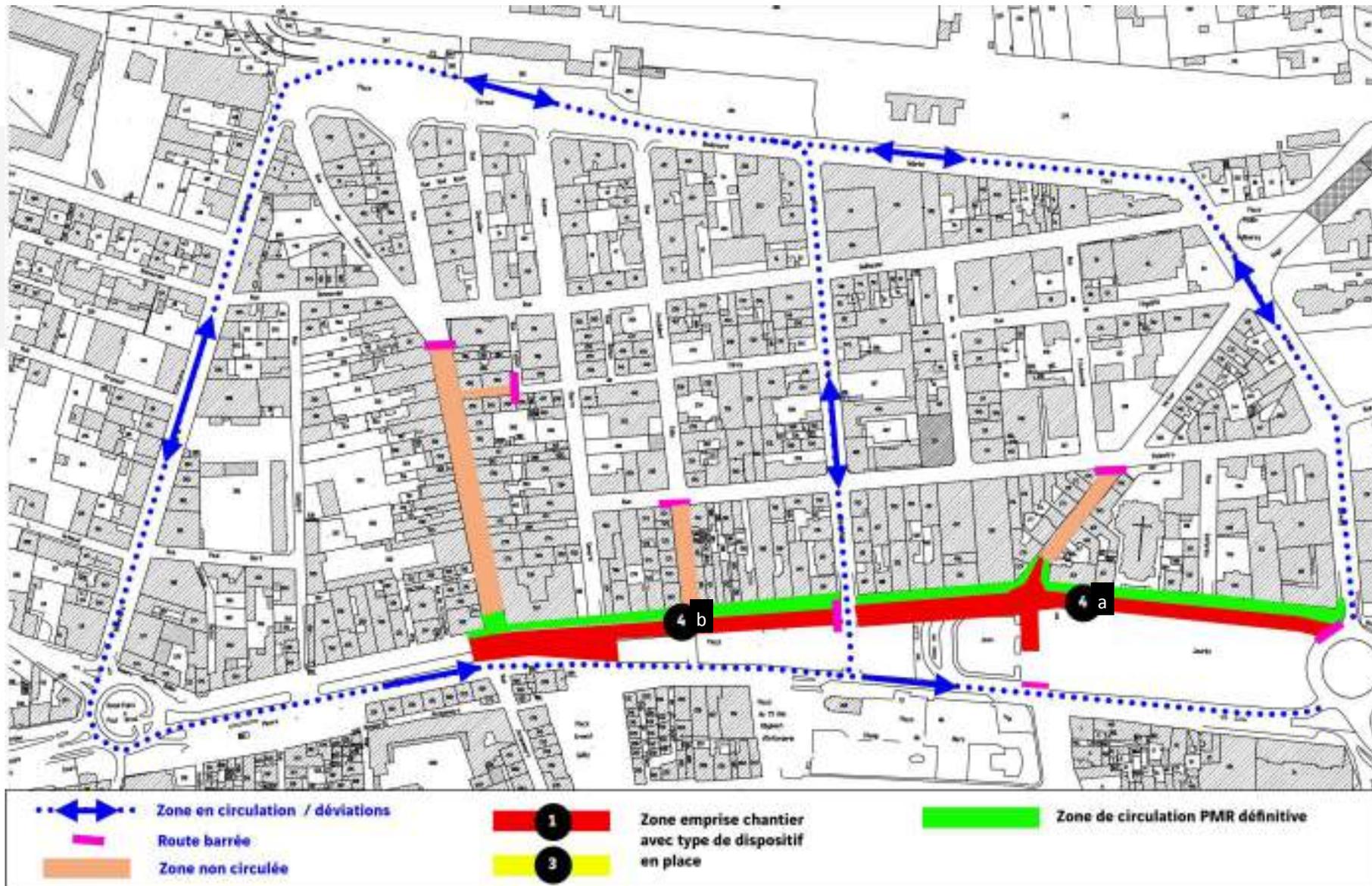


## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

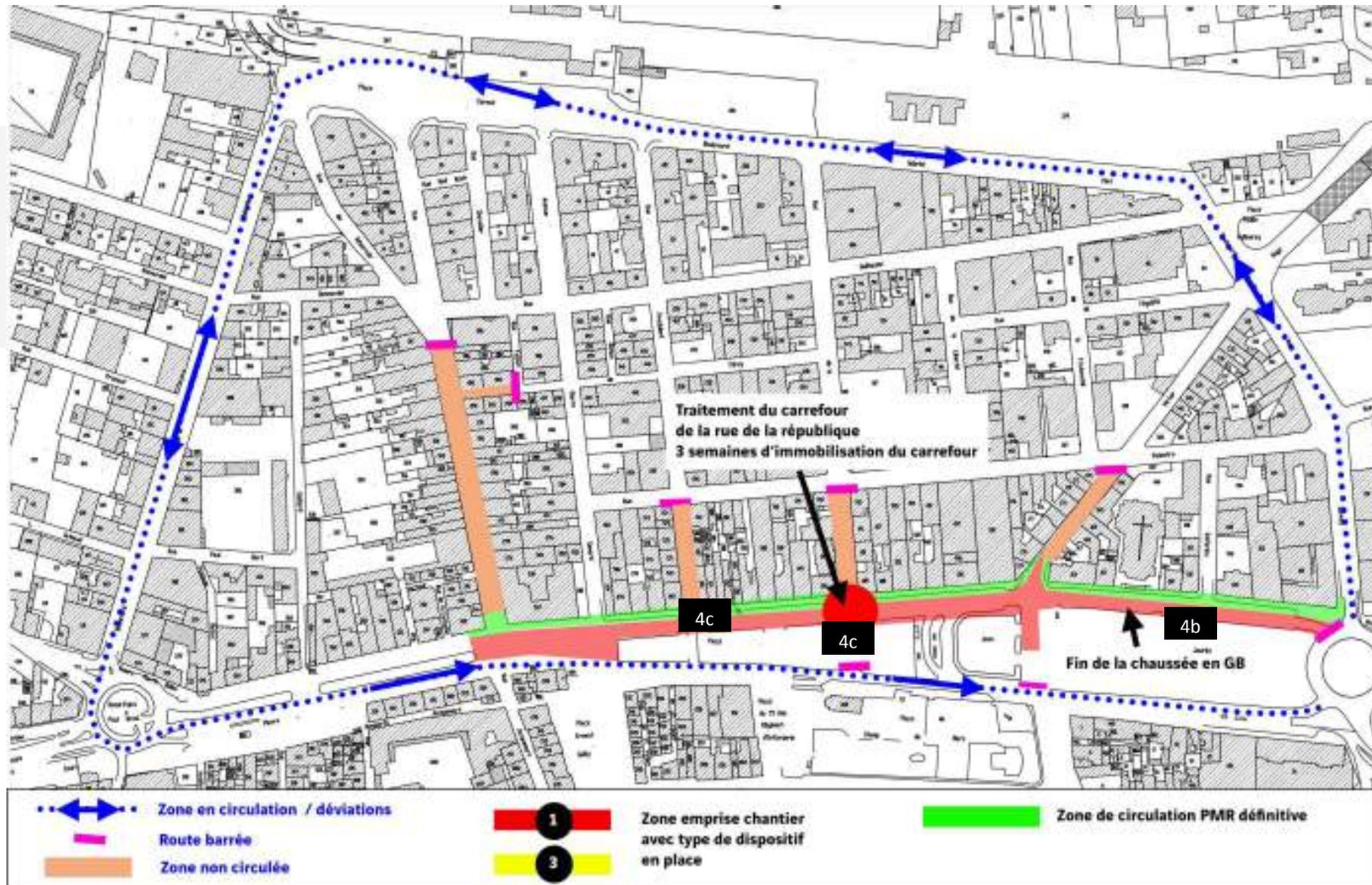
*Phase 4*



## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 5*



## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX *Phase 6*



## 2- ORGANISATION DU PHASAGE DES TRAVAUX

*Phase 7*

